

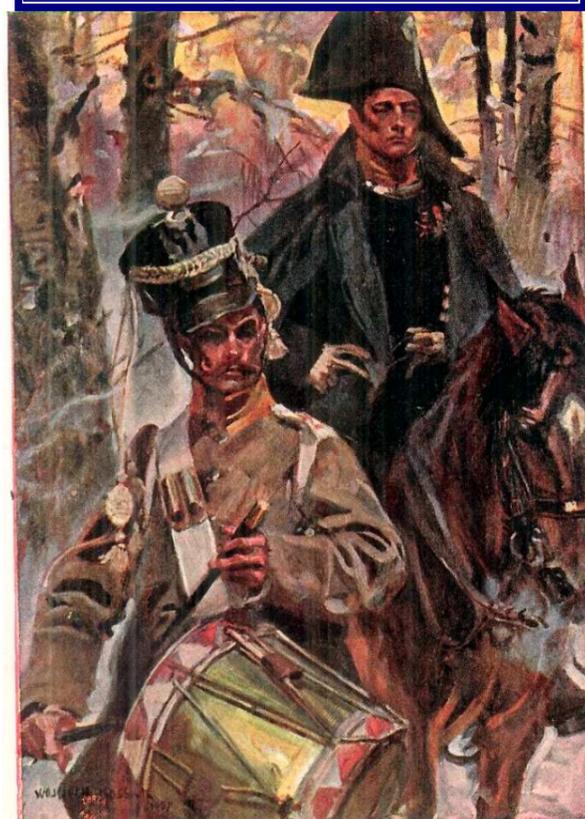
...Lexique des termes musicaux...

- **Coon Song** : Parodie de chants nègres par des chanteurs blancs, au XIXe siècle.
- **Cor** : Instrument à vent de la famille des cuivres consistant en un tube très mince enroulé sur lui-même et qui se termine par un pavillon évasé avec une embouchure. Il était connu des Romains sous le nom de « Cornu ». Au XVIe siècle, c'était l'instrument de chasse des Français. Au XVIIIe siècle, trois pistons lui furent ajoutés et il devint un élément indispensable de l'orchestre.
- **Cor anglais** : Instrument à vent de la même famille que le hautbois, possédant un registre plus grave et un timbre plus sombre. Bach l'a beaucoup utilisé et Berlioz lui a dédié de longues mélodies dans ses symphonies.
- **Corde** : Faite de boyau ou de métal, elle participe à la production du son dans certains instruments. Il existe plusieurs façons de faire sonner une corde, ce qui détermine les catégories d'instruments : les cordes de la guitare sont pincées avec les doigts, celles de la mandoline, pincées avec un plectre, celles des violons frottées avec un archet et celle du piano, frappées.
- **Corde à vide** : Corde jouée sans intervenir sur la hauteur du son.
- **Cordes** : Ensemble des instruments à cordes frottées dans l'orchestre.
- **Cordes sympathiques** : Cordes de laiton placées sous les cordes principales et qui vibrent par résonance.
- **Coulé** : Ornement entre deux sons.
- **Coullisse** : Partie du trombone réglant la hauteur des sons.
- **Couplet** : Strophe de la chanson médiévale. Dans l'opéra comique, chansons strophiques écrites sur des airs connus.
- **Courante** : Danse italienne rapide à trois temps, utilisée dans la suite, et très en vogue à la cour de Louis XIV.
- **Crécelle** : Instrument de musique utilisé dans certains rites religieux du Moyen-Âge. Elle est formée d'un axe cylindrique garni d'une roue dentée autour de laquelle pivote un cadre rectangulaire en bois produisant un crissement aigu.
- **Crescendo** : Terme indiquant qu'un son ou une phrase musicale doit être jouée avec une intensité croissante. Le *Boléro* de Ravel est un superbe exemple de crescendo orchestral.
- **Croche** : Valeur rythmique brève de la musique européenne correspondant au huitième de la ronde.

...Ephéméride du bicentenaire...

- 1^{er} mars 1810 : naissance de Frédéric CHOPIN.
- 3 mars 1810 : Loi rétablissant l'autorisation donnée aux administrations de faire arrêter et maintenir en détention les coupables « d'atteinte à la sûreté de l'Etat, de complot » qu'il n'est pas convenable de faire traduire devant les tribunaux ou de faire mettre en liberté.
- 1^{er} avril 1810 : Célébration du mariage de l'Empereur avec Marie-Louise d'Autriche à Saint-Cloud.
- 2 avril : Célébration du mariage religieux dans le Salon Carré du Louvres.
- 21 avril 1810 : Loi fondamentale sur les mines.
- 24 avril 1810 : Création du département des Bouches-du-Rhin.
- 28 avril 1810 : Promulgation du Code Pénal.

.....Carte postale ancienne.....



W. Kossak pinx

Z bitwy pod Crochowem

Rédacteur en chef Campagne
Comité de rédaction, Comité de relecture, Recherches historiques, Photothèque, Mise en page, Responsable de publication : Campagne
Edition sur les presses de la WEYER Ltd & C° Cernay

La Gazette N°69

*Le magazine bimestriel de
La Batterie des Grognards de Haute-Alsace
Batterie du 1^{er} Régiment des Grenadiers à pied de la Garde Impériale
et cantinière de l'Empire (1810)*

METEO

En mars sera le printemps le 20 à 11 heures 47. Un redoux est à prévoir surtout vers le mois d'avril. Des pluies éparses seront au rendez-vous et feront monter la sève dans les belles plantes. En avril, les matinées seront fraîches à très fraîches pour laisser place à parfois de belles journées. On pourra atteindre vers la fin avril des températures de plus de 25°. Elles seront de temps en temps au-dessus des normales saisonnières, parfois en dessous et parfois fois en plein dedans..



HOROSCOPE

Poissons : C'est le moment de la sortir du bocal et de l'aérer. Profitez-en ! C'est le printemps. Les natifs du 17 faites un grand nettoyage. Le 15, Jules PITER passera chez les BELIERS pour une visite de deux mois.
Bélier : Ceux qui en 2009, dans le Larzac, ont essayé de vivre en communauté, ne refaites pas la même erreur que l'année dernière. Il ne faut pas se taper les chèvres et faire du fromage de femme.

.....Le mot du secrétaire.....

Mars-avril est là ! Enfin ! La Vieille Garde va se sortir de sa torpeur, s'ébattre et enfin pouvoir se montrer sous le soleil timide de ce nouveau printemps 2010. Mais nous n'avons pas été inactifs bien au contraire. Ce temps d'hiver nous a permis de forger de nouveaux morceaux et de les répéter dans l'anonymat de notre salle d'Uffohltz. Nous en avons profité pour nous programmer une répétition un samedi, tous ensemble. Cela nous a permis de nous enregistrer et de corriger, ça et là, quelques défauts, d'intégrer nos deux nouveaux fifres qui, eux, travaillèrent dans leur coin depuis plusieurs semaines. De nombreuses photos furent faites et Jean-françois a pu mettre en ligne, sur « Daily-Motion », un morceau intitulé « le train Paris-Saint-Germain » accompagné d'un superbe diaporama de ces mythiques machines à vapeur. Le noir et le blanc de ces photos y donnent un goût de nostalgie fort appréciable et apprécié, notamment par mes collègues et mes amis. Nous avons préparé également notre première sortie, en avril. Elle était au profit de la Légion Etrangère qui nous avait invités pour la commémoration de la bataille de Camerone au Mexique. Cette sortie est relatée plus loin dans la rubrique des « Echos de Campagne ». L'hiver était là et bien présent. Il a fait froid et on a semblé oublier qu'il faisait froid en hiver. Mais, c'est durant cette période, que nous avons eu quelques cheveux de nos grognards commencent à prendre la couleur de nos ancêtres. Mais les plus jeunes d'entre nous prennent grand soin des anciens. A la BGHA, comme on aime les légumes, on soigne nos potes âgés. Autre chose, notre secrétaire essaie de surveiller, à partir de cette année, le calendrier des anniversaires de chacun. Or, il se trouve que Cynthia avait le sien le 10 avril et Alain le 11. Sincèrement, il s'en excuse de les avoir oubliés mais l'année prochaine, si vous pouviez éviter de naître le week-end, ça l'arrangerait.

L'hiver a été long mais l'année sera chargée et de beaux déplacements seront à prévoir. Cette fois c'est sûr, nous irons à Monaco. Mais aussi chez « Novartis » à Bâle, Cherasco en Italie. Mutzig le 13 juillet prochain. L'hiver a été long mais nous en avons profité pour refaire notre site Internet avec la complicité de tous sous la houlette d'un sachant, d'un informaticien. Nous attendons beaucoup de ce site d'ailleurs : plus de convivialité, plus d'interactivité, plus d'informations sur nos prestations à venir, plus d'informations historiques et musicales. Déjà, on m'a fait part de plusieurs avis très positifs quant à la page d'accueil. C'est un rude travail et c'est l'affaire de nous tous, de vous offrir quelque chose de convenable. Moi, j'aime les challenges difficiles et après une dure lutte, je me sens toujours bien. Campagne

.....Portrait.....

Général baron Louis HARLET (1772 – 1853)

Louis HARLET est né le 15 août 1772, à Broyes (Marne). Il est né du mariage de Louis-Ferdinand HARLET, notaire de son état, et de Jeanne-Marie CARITTE. C'est le troisième fils d'une famille de neuf enfants.

Le 4 septembre 1791, il s'engage comme volontaire au 3e bataillon de la Marne. Le même jour, il est élu lieutenant par ses camarades. Il sert alors à l'armée dite de Hollande. Puis de 1793 à 1796, il sera de l'armée des côtes de l'océan. Le 21 mai 1793, il passe au 8e bataillon d'Orléans, il est nommé capitaine le 1er juin 1793. Le 22 décembre 1793, il est blessé d'un coup de feu à la jambe gauche, à l'affaire de Savenay,

Poursuivant sa carrière, il sert ensuite à l'armée d'Italie, sous les ordres du déjà célèbre général Bonaparte et se distingue au combat de Terni, 27 novembre 1798. Ce même jour, il sera atteint d'un coup de feu au bras gauche. Il se fait remarquer à la prise de Naples, à la tête de deux compagnies de grenadiers repoussant deux fois une colonne ennemie et s'emparant de deux canons. Toujours lors de cette campagne, alors qu'il était enfermé dans Capoue pendant le blocus de cette place, il commanda une des sorties de la garnison française. Lors de cette action, il repoussa les assiégeants et enleva de vive force une redoute dans laquelle il prit 7 canons. En 1799, il est affecté à l'armée de Naples.

En 1804 et 1805, il est de nouveau à l'armée d'Italie et celle des côtes de l'océan. Le 6 août 1804, il reçoit la Légion

d'Honneur par décret du 1er Consul. Le 30 août 1805, il est nommé chef de bataillon au régiment des grenadiers à pied de la Garde impériale. Ce sera Austerlitz. En 1806 et 1807, c'est la campagne d'Allemagne et le 16 février 1807, il est nommé au 1er régiment de fusilier-grenadier de la Garde. Il servira alors en Espagne. Le 4 septembre 1808, il est fait officier de la Légion d'Honneur puis revient au 1er grenadier à pied, toujours en tant que chef de bataillon, le 6 juillet 1809. Napoléon le nomme Baron de l'Empire par décret du 14 mars 1810. Deux ans plus tard, il prend du galon et passe major au 2e régiment des grenadiers à pied, le 24 juin 1811.

Il survivra à la terrible retraite de Russie et servira de nouveau, avec le grade de général, le 13 avril 1813 dans la ligne. Il commande alors la 1ère brigade de la 19e division du 5e corps de l'armée d'Allemagne du 13 avril au 19 octobre 1813. A la bataille de Leipzig (16 octobre 1813), il se fit à nouveau remarquer par sa bravoure. Un coup de biscaïen lui fit une très forte contusion à la poitrine, le 16 octobre. Le 18 octobre, il entra de vive force dans le village de Probsteyde, dont MURAT lui avait ordonné de s'emparer, quelle que soit la résistance qu'on lui opposât. Il y sera grièvement blessé au pied droit par un boulet.

Le 19, son cheval ayant eu une jambe cassée par une balle dans une rue de Leipzig, le général HARLET ne pouvant marcher du fait de sa blessure reçut la veille, il ne pourra passer la rivière Ester et sera fait prisonnier. Il sera envoyé en Livonie, sur les bords du lac Peypus. Néanmoins, le 28 décembre 1813, il est nommé commandant dans l'ordre de la Légion d'Honneur. Il rentrera en France le 1er juillet 1814, suite à la 1ère restauration.

Il sera nommé le 20 août 1814, Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Le 1er septembre, il est mis en non-activité. Pendant les Cent-jours, il prendra le commandement 4e régiment de grenadiers à pied de la Garde, le 19 mai 1815 dont 1 bataillon sera de la campagne de Belgique. A Waterloo, le 18 juin 1815, le 4e grenadier, HARLET en tête, engage en fin de journée la droite de la Brigade du général anglais HALCKETT, le 2e bataillon du 33e régiment (1er West Riding) et le 2e bataillon du 69e régiment (South Lincoln). Bien que fortement ébranlés, les Anglais résistent. Les balles pleuvent. "C'est à qui tuera le plus longtemps", rapporte un soldat anglais. HARLET recevra un coup de mitraille à la cuisse gauche, à peu de distance des Anglais, en marchant au pas de charge à la tête de son bataillon.

En septembre 1815, Louis XVIII licencia toute l'armée, le général HARLET y compris. Il sera mis en non-activité fin septembre 1815 jusqu'au 30 décembre 1818 où il sera mis en disponibilité. Le 16 février 1825, il est admis à la retraite. Six ans plus tard, il est rappelé en activité en qualité de commandant supérieur des arrondissements de Stenay et Montmédy le 4 avril 1831.

Le 4 août 1831, il commande la 1ère brigade de la 1ère division d'infanterie de l'armée du Nord. Il reçoit les insignes de Grand officier de la Légion d'Honneur le 9 janvier 1833. Un an plus tard, il est mis en disponibilité le 1er février 1834 et sera admis définitivement à la retraite le 16 novembre 1834. Le général HARLET décède le 1er mars 1853 dans sa propriété au lieu-dit «Champ-Benoist», à Sézanne (Marne). Il sera inhumé dans le cimetière communal de Sézanne. Son nom est gravé sur l'Arc-de-Triomphe à Paris.

1814, suite à la 1ère restauration.

Campagne

.....Echo de Campagne.....

La Garde et la Légion - « Camerone » à Drusenheim (suite)

Nous donnâmes un apéritif-concert et ainsi un aperçu de notre savoir-faire devant 200 à 300 convives, officiers d'active, sous-officiers et hommes du rang, des anciens bardés de médaille, des élus et des amis.

On nous offrit, au milieu des convives, un magnifique repas. Mais tout d'abord, conformément à la tradition de la Légion, il fallait faire « poussière ». Cela consiste à boire ensemble un fond de verre de vin d'une traite pour « nettoyer le gosier » en souvenir des campagnes ou la soif a tenaillé tous les légionnaires.



Puis, nous co-animâmes avec une charmante chanteuse et son musicien de compagnon la soirée. Pour une fois nous inversâmes notre prestation et nous nous présentâmes dès le début de la soirée en grande tenue pour servir les classiques morceaux d'ordonnance de l'Empire.

Notre grenadier prit le micro et expliqua pourquoi telle sonnerie, pourquoi telle autre sur un programme improvisé. « Le réveil au bivouac », « le rigodon d'honneur », « Au champ » et d'autres, vinrent ponctuer les accents des peaux de nos tambours.

Pour les jeunes militaires venus principalement de l'Est de l'Europe, c'était une autre découverte de nos traditions militaires. Peut-être que dans leur tête, se remémorèrent-ils quelques images des livres d'histoire de leur enfance, relatives à l'invasion de leur pays par les troupes françaises et de la sévère défaite infligée à nos armes qui suivit. Il y a plus de canons de l'Empire à Moscou qu'aux Invalides. Tout cela est tellement loin !

Un dernier ra de cinq, un dernier moulin cédèrent le pas aux applaudissements qui, à leur tour se turent pour un concert de couverts en fourchette majeur auquel se mêlaient les chants et les danses de ceux qui occupaient la piste.

En aparté, notre belle Christelle, notre sublime Christelle fut sélectionnée pour l'élection de « Miss képi blanc ». Il s'agissait de choisir parmi un panel de neuf candidates celle qui était sensée être la plus belle d'entre les belles. Bien sûr nous votâmes comme un seul homme pour notre cantinière mais le nombre de petits bâtons, bien que conséquent, ne fut pas suffisant. Hélas ! Qu'à cela ne tienne, ce n'est rien. Ô cantinière des cantinières ! Sainte Christelle de l'immatriculée contraception ! Ô Sainte Christelle des machines agricoles, tu restes pour nous, l'égérie de nos cœurs et comme l'arc-en-ciel, du rouge de ton cœur au bleu du ciel qui se reflète dans tes yeux. Si tu n'as pas été « Miss képi blanc », tu restes notre « miss bonnet à poil ». (Il faudrait peut-être penser à mettre une page centrale dépliant dans la gazette NDLR).



Bref ! Après cet événement torride, un peu plus tard, nous reprîmes nos instruments et offrîmes un parcours plus contemporain à nos auditeurs d'un soir. Outre « Mexicana », la « Valse des tambours » et des tas d'autres morceaux, pour la première fois en public, nous jouâmes tous ensemble un morceau intitulé « Le train » de Martial MASSON, garde

républicain de son état. Nous nous étions posé la question de savoir s'il fallait ou non le jouer. Quelques-uns d'entre nous n'étaient pas sûrs d'eux. Et bien franchement, j'ai adoré. Fermant les yeux, on eut pu voir les rails défiler sous nos pieds, les aiguillages heurter les bogies donnant ce rythme syncopé si caractéristique. C'était superbe !



Autour de moi, la surprise était totale. Cette soirée a plu, en a étonné et surpris plus d'un. Tant mieux ! Nous, nous avons été heureux et fiers d'apporter un peu de cette Histoire si chère à ces hommes venus de tous horizons dans le courant des politiques mondiales, chercher une idée, un refuge, une famille, au sein de cette arme que nous envie le monde entier et que les Américains voulurent copier sans y parvenir. C'est qu'il y a un esprit particulier chez nous que n'ont pas je pense, les Anglo-saxons.

Ce soir vous avez étonné et depuis, je m'en fais l'écho, on parle de la BGHA dans nombre d'amicales d'anciens légionnaires. Ces vieux soldats pour qui l'amitié, le devoir et les trois couleurs ne sont pas de vains mots ou de vains symboles et qui, pour la plupart, servirent la France sans perdre ni leur identité, ni leur racine.

Avant de clore ce chapitre, je voudrais saluer bien fraternellement les caporaux-chefs Jérôme et Pascal qui de par leur amitié, j'ose le croire, permirent notamment cette si belle soirée. Campagne

.....Echo de Campagne.....

La Garde et la Légion - « Camerone » à Drusenheim

Passé et présent s'étaient donné rendez-vous pour la commémoration traditionnelle, chère au cœur de la Légion Etrangère, de l'affaire de Camerone. Pour résumer l'Histoire, Camerone est une hacienda sise au Mexique. Là-bas l'empereur Napoléon III envoya des troupes pour y soutenir un dessein politique plus ou moins fumeux. Toujours est-il que la toute jeune Légion Etrangère, créée en 1831 par le roi Louis-Philippe 1^{er} y trouva ses lettres de noblesse dans la plus pure tradition des armes françaises. Une escouade de légionnaires aux ordres du capitaine DANJOU protégeait un convoi. Elle fut prise à partie par des forces mexicaines disproportionnées et se réfugia dans l'hacienda pour faire face aux quelques milliers de soldats mexicains. Elle soutint les assauts répétés des mexicains jusqu'à ce qu'il ne resta plus que cinq hommes valides et cinq cartouches. Plus de trois cents adversaires gisaient déjà au soleil et autant furent mis hors de combat. Dos au mur, les cinq légionnaires mirent baïonnette au canon et chargèrent les troupes qui avaient investi l'hacienda tuant encore quelques-uns, trois sur les cinq soldats tombèrent encore quand un lieutenant fit cesser le feu et ordonna aux survivants de se rendre. « Nous ne nous rendons que si vous nous permettez de secourir nos blessés et de garder nos armes ! » Dit l'un des légionnaires. Ce à quoi il lui fut répondu : « A des hommes comme vous, on ne peut rien refuser ! » Sacrifice inutile ? Non. Le convoi et sa précieuse cargaison avaient du coup été sauvés. De là naîtra la légende de Camerone et le serment de la Légion.

La prothèse de main en bois du capitaine Jean DANJOU est conservée comme la Relique à Aubagne. Cet esprit de sacrifice et d'abnégation propre au fantassin français depuis l'Antiquité, pouvait se confondre avec l'esprit de dévouement, l'esprit combatif et ce souci de perfection et d'humanité qui était propre à la Vieille Garde. Alors nous prîmes le chemin de Drusenheim dans le 67, à l'invitation de monsieur Dietrich ZIELONKA, président de l'Amicale des Anciens de la Légion Etrangère du Bas-Rhin et pour une fois, on vint me chercher chez moi. L'effectif était allégé et Dédé conduisait un autre car. Le nôtre avait été vendu avec une partie de nos souvenirs. Je retrouvais avec plaisir Cynthia, Christelle, Thierry, Jean-Maurice, Michel et tous les autres et m'enorgueillissais de les amener pour cette prestation patriotique et festive. A l'arrivée, nous prîmes possession de nos quartiers dans une sorte de remise encombrée de tables et de chaises mais nous nous en accommodâmes. Puis nous nous mîmes en tenue et descendîmes rendre un hommage aux monuments aux morts. Nous y arrivâmes martiaux et fiers, et étonnâmes l'assemblée de militaires français mais aussi allemands. Nous prîmes place au côté d'un piquet d'honneur dépêché par le Fort de Nogent. Ceux-là étaient vrais. Nous, nous jouions la comédie, faisons semblant, en ayant l'apparence du souvenir. (suite page 7)

.....HUMOUR.....

Un jour, le général RAPP demandait à l'Empereur de l'avancement pour deux officiers : « Je ne veux plus, répondit Napoléon, en donner tant ; ce diable de BERTHIER m'en a trop fait faire. » Puis ce tournant vers LAURISTON : « N'est-ce pas LAURISTON, que de notre temps, on n'allait pas si vite ? Je suis bien resté des années lieutenant, moi. » - « Cela se peut, Sire, répliqua RAPP, mais depuis, vous avez bien rattrapé le temps perdu. » Napoléon rit beaucoup de cette répartie, et accorda ce qu'on lui demandait.

.....PUB.....



.....Echo de Campagne.....

Une « répète » extra ordinaire

Une fois n'est pas coutume, c'est sur l'initiative du comité directeur que nous nous sommes tous retrouvés un samedi après-midi dans notre salle pour une répétition générale et notamment de notre Directeur artistique, directeur du « Bol chaud », le camarade Deppenovitch qui a dirigé notre petite troupe avec cette fois nos deux fringants fifres. Nous avons pris soin de procéder à des enregistrements de façon à pouvoir, à chaud, juger de notre prestation répétitive. Ainsi, presque tous étaient présents pour cet après-midi de travail, même notre porte-drapeau, notre sublime cantinière et le chef des services secrets qui de temps en temps se déguise en grenadier pour mieux tromper son monde.



Il faisait froid, ce jour là dehors. Cet après-midi maussade ne donnait pas envie de faire autre chose que de la musique et, ça tombait bien, on était là pour ça. Alors sous la houlette studieuse mais toujours ludique de José et d'Alesque, nous étions aux ordres pour une mesure à répéter jusqu'à la vomir, une phrase pas nette, et un morceau à travailler. Alain, le tambour-major, toujours aussi méticuleux et de plus en plus chevelu (un vrai billet de cent francs pour ceux qui s'en souviennent) surveillait de près les évolutions et surtout si l'écoute des ouailles que nous étions, était assez béate et attentive lorsque notre auguste maître José dispensait sa science ou notre maître

Alesque, véritable oreille métronomique, apportait tel ou tel commentaire. C'est que certains, chez nous, ont le cerveau lent et la détente pas facile. Avec ceux-là, on a le temps de tuer un âne à coup de figes molles avant de leur faire comprendre quelque chose. C'est pour cela qu'inlassablement nous répétons et répétons encore. Mais je ne donnerai aucun nom. Ce n'est pas le propos de ce papier mais sera en objet dans le rapport mensuel détaillé et secret lequel est systématiquement adressé par porteur au président directeur. C'est que ça ne rigole pas tous les jours chez les grognards mais chez nous, le sourire et la mine réjouie sont obligatoires.

Bref, tout le répertoire de notre petite troupe y est passé, avec quelques morceaux nouveaux accompagnés de nos deux premiers fifres, dont nous attendons beaucoup. Le premier, Serge, déjà d'un âge certain, accusant avec force, de nombreux printemps de par ses cheveux couleur de neige. Mais comme on dit : « quand il y a de la neige sur le toit, il y a du feu dans la cheminée ! ». La face marmoréenne, taillée dans la masse et burinée par les éléments, affiche cependant un muscle labile souple et capable et un œil vif, un tantinet taquin. Notre deuxième fifre Thibaud est un jeunot taillé dans la masse d'un bâton de sucette du haut de ses 19 ans. C'est un excellent musicien qui joue et compose. Le piano est son instrument de prédilection, la guitare électrique et acoustique également. Mais, comme tous les jeunes, il ne restera pas chez nous et fera donc un passage éphémère.

Puis, il y a un petit nouveau aussi sur les rangs, qui travaille avec application sur son silencieux ; j'ai nommé Philippe. L'œil vif, le regard perçant, la dentition parfaite, le réflexe alerte, 1 mètre 90 au garrot, la croupe franche et le muscle bien fait. Ce Philippe est une bien belle bête de course. Il fera un grognard impressionnant tout comme Thierry et Jean-Maurice. Courage ! Courage ! Philippe bientôt, viendra ton tour de pouvoir revêtir cet habit de lumière et de légende, de jouer au milieu de nous tous ces morceaux que tu auras dix mille fois répéter et de boire un bon coup, une fois le devoir accompli et l'auditeur heureux. Philippe, lui est entre nos deux autres compères. C'est un élève de Gérard depuis quinze ans.

Mais au bout de quatre heures, les poignets commençaient à être endoloris. Les fifres n'avaient plus ni lèvres, ni souffle. Seul, notre cantinière, notre porte-drapeau et notre grenadier ne se sentaient pas trop fatigués.

Après l'effort : le réconfort. Comme il se doit dans toutes les histoires gauloises, tout finit par un banquet. Nous n'avions cependant point de barde à ficeler autour d'un chêne. Ca tombait bien parce que nous n'avions pas de chêne non plus. Alors nous dressâmes une table improvisée que nous baptisâmes table de fête. Les pizzas furent commandées et servies chaudes à chacun. Elles furent arrosées très raisonnablement de « lambrusco » ou de « pinot » du pays. Nombre d'entre-nous avait amené un dessert confectionné par nos chères et parfois tendres épouses. Gâteau au chocolat, tarte au fromage blanc, tartes aux fruits, tout y était. Il y avait de quoi satisfaire les bouches à sucre sur cette table de banquet improvisée.

C'était un bien bel après-midi de fin d'hiver. Le soleil avait déjà bien décliné sur nos cimes vosgiennes et la lune céleste fanal, allumait, une à une, les étoiles du ciel. La nuit drapait lentement son manteau d'organsin sur nos rêves et nos projets. Il faisait froid dehors et il faisait chaud dedans. Chez les grognards, c'est à coups de baguettes, à coups de couteaux et de fourchettes, que nous tissons ce lien qui nous tient tous et qui n'appartient surtout à personne en particulier. C'est ce qu'il ne faut pas oublier.

.....Rubrique historique.....

L'histoire des grenadiers à pied de la Garde

1) De la Garde conventionnelle à la Garde du Directoire

L'origine.

En septembre 1792 le Comité de Salut Public présenta à la Convention un projet de décret pour former un corps de troupes qui porterait le titre de GARDE DE LA CONVENTION. Le 14 mars 1793, elle décréta que : « un corps d'infanterie serait organisé à Paris pour la sûreté de la représentation nationale. » Dès lors, une commission de cinq membres fut chargée de la formation des cadres de ce nouveau corps. Six semaines après, le corps des officiers de cette Garde nouvelle prêta serment de fidélité à la République une est indivisible à la barre de la Convention. Cette Garde conventionnelle releva immédiatement les postes jusqu'alors occupés par la garde nationale parisienne.

Elle était composée de quatre compagnies réunies en un seul bataillon, avec sapeurs, tambours et corps de musique. L'effectif se montait à cinq cents hommes, état-major et officiers compris. Nombre de ces soldats étaient d'anciens gardes de la prévôté de l'hôtel qui existait depuis Saint-Louis. Cette petite troupe, aux ordres d'un capitaine, faisait la police dans les parties extérieures des palais, cours, péristyles, parcs et jardins annexes des résidences royales.

Ils étaient déjà choisis parmi les meilleurs soldats. Mais pour grossir les rangs ont y admis, dans la précipitation, des gens qui n'étaient pas les plus propres à honorer et à faire honorer une troupe d'élite

La plupart des emplois d'officier furent donnés plus par faveur que par mérite. Mais la plupart d'entre eux prouvèrent qu'ils étaient capables de commander. Ils se nommèrent : Murat, Lefebvre, Guisard, Hardouin, Monet et vingt autres qui s'élevèrent aux plus hauts grades de la hiérarchie militaire. Après la Terreur décrétée par l'infâme Robespierre, la Convention sentit le besoin d'épurer les rangs de sa Garde. On purgea ce corps de ses sujets indignes qui s'y étaient glissés sous l'égide de Murat ou Saint-Just. La Garde conventionnelle prit dès lors une attitude plus militaire et guerrière.

Un certain Bonaparte.



Après six ans d'une Révolution sanglante, la France fut dans une position critique. Depuis trois ans, elle dut se défendre au Nord, à l'Est et dans les Pyrénées contre les monarchies coalisées. La valeur de ses jeunes généraux et des soldats de l'An II permit toutefois de contenir les royalistes et l'invasion. Mais les difficultés internes de la Convention "thermidorienne" ne lui permirent pas d'appréhender à sa mesure la contre-révolution royaliste et notamment la stratégie adoptée à Londres par le comte d'Artois et ses bailleurs britanniques ; fabrication de fausse monnaie, instigation des guerres de Vendée et de Bretagne.

A la fin, assaillie de toute part, la Convention confia sa défense le 12 vendémiaire à un certain général Bonaparte dont le départ en Turquie a été retardé. Pendant la fameuse journée du 13 Vendémiaire et l'épisode de l'Eglise Saint-Roch, qui sauva la 1ère République, ce général trouva sous ses ordres une troupe de soldats obéissants et aguerris. Impressionné par l'action de la Garde conventionnelle, il lui fit former la tête de colonne lorsqu'il déboucha dans la rue Saint-Honoré à Paris par ce qui était l'impasse du Dauphin.

La compagnie de grenadiers, entre autres, se fit remarquer tant par son intrépidité que par son humanité. On vit des soldats secourir, une fois que la poudre se fut tue, des blessés du camp adverse mais aussi des femmes et des enfants que la curiosité avaient attirés au milieu de cette lutte fratricide. Bonaparte cita dans son rapport les grenadiers : Brossard, Laudier, Goubert, Flackmann et Auberger. Il furent les premiers d'une très longue liste de braves et c'était le début d'une aventure épique écrite à l'encre de l'honneur et de la gloire mais aussi des souffrances silencieuses et d'une abnégation sans faille et désintéressée..

Le Directoire.

Si la Convention avait compris qu'elle avait besoin d'une Garde brave et dévouée, ne reculant devant aucune nécessité politique, le Directoire également pouvait comprendre qu'une Garde spécialement réservée aux cinq chefs du gouvernement, devenait une exigence politique, un élément de conservation et de dignité nationale.

L'Article 166 de la Constitution de l'An III disait : « Le Directoire exécutif aura sa Garde habituelle, soldée aux frais de la République ; cette Garde sera compo-

sée de cent vingt hommes à pied et de cent vingt hommes à cheval. Le directoire sera constamment accompagné de sa Garde dans les cérémonies et marches publiques : celle-ci aura toujours le premier rang... »

Le 6 Brumaire an IV (27 novembre 1795) la Garde du corps législatif, c'est-à-dire de la Convention, prit le nom de « Garde du Directoire exécutif. » Elle passa sans remaniement, si ce n'est que celui de changer ses boutons d'uniformes, au service du nouveau gouvernement.

On y fit entrer des vétérans de l'armée du Rhin, de Sambre-et-Meuse, des Pyrénées et d'Italie. Des officiers éprouvés et capables, des enrôlés volontaires des divers départements ; une discipline et une science manœuvrière inconnue de sa devancière, la placèrent bientôt à la tête des régiments de l'armée. Le Directoire, sans le vouloir et sans le savoir préparait ainsi la Garde Consulaire et la Garde Impériale.

Un arrêté du 13 Vendémiaire an V (4 octobre 1796) réorganisa la garde du Directoire et l'arrêté du 24 Vendémiaire (15 octobre) fixait les conditions d'admission dans cette Garde :

« Article 1^{er} : Pour les officiers ; taille de 5 pieds 3 pouces au moins, 25 ans d'âge ; pour les sous-officiers et les gardes, tant à pied qu'à cheval, taille de 5 pieds 6 pouces au moins, et même âge que les officiers. »

Le général de division Jean Ernest KRIEG était le commandant en chef et le général de brigade JUBE son commandant en second. L'officier portedrapeau se nommait alors René LEMARROIS.

Maintenant, cette Garde était composée d'hommes d'élites et jamais choix ne fut plus équitable et plus sévère. Les membres désignés par l'arrêté du 8 Frimaire an V formeront plus tard le noyau de la Garde Impériale qui fera l'admiration du monde et tiendra à distance tous ses ennemis jusqu'à l'heure ultime.

Les tambours-majors.

Donner la liste de ces braves serait long et fastidieux citons cependant un certain

Martin BONNER faisait office de tambour-major. François LAURENT, Louis LEMAIRE, François ROBILLARD et Philippe SENET étaient les quatre premiers tambours de ce corps devenu d'exception.

A la succession de BONNER, on trouvera LINGUÉ auquel succédera SENOT véritable tambour-major modèle, car indépendamment des qualités personnelles qui le distinguaient, il aurait été le plus beau militaire que l'on pût voir. SENOT était capitaine au 8^e de ligne pendant la Révolution. Il fit la guerre de Vendée puis démissionna et revint à Paris. Il reprit du service dans la Garde du Directoire en tant que grenadier, puis passa tambour-major en remplacement de LINGUÉ. SENOT mourut à Melun en 1837 où il s'était retiré avec sa retraite de capitaine décoré. Benjamin DENELLE remplaça SENOT au 1^{er} régiment de grenadier, et occupa ce poste jusqu'au licenciement de la Garde.

VERCELLANA était le tambour-major du 2^e régiment de grenadier à pied. Il mesurait 1m97, soit plus de 6 pieds. On ne précise pas à quelle période il fut au 2^e grenadier qui fut deux fois organisé. SILIAKIS était celui de l'éphémère 3^e régiment de grenadier hollandais. Il mesurait 2m20. Né en Hollande, il mourut en Russie pendant le retraité.

Un petit mot sur la musique.

L'arrêté du 6 Nivôse an V (26 décembre 1796), les musiciens de la légion de Police, provisoirement conservés, furent réduits à seize, y compris le chef de musique. Ces seize musiciens figurent sur les revues des commissaires de guerre comme attachés à la Garde du Directoire. Le 13 Ventôse an V (3 mars 1797) leur nombre fut porté à vingt-cinq.

la Garde consulaire

Par la Constitution de l'an VIII et l'établissement du Consulat, la Garde du Directoire avait été appelée à former la Garde consulaire. Un arrêté du 7 Frimaire an VIII (28 novembre 1799) en fixa l'organisation de la manière suivante :

« ...la Garde des Consuls sera dorénavant composée de cette manière, à savoir :

Art 1^{er} : - un état-major général. Cet état-major sera également celui de la ville de la place de Paris et celui des Consuls.

Une compagnie d'infanterie légère (qui deviendra le corps des chasseurs à pied)

Deux bataillons de grenadiers à pied

Une compagnie de chasseurs à cheval (Au lieu d'une compagnie de chasseurs à cheval, on créa deux escadrons à deux compagnies)

L'article 2 en fixait l'organisation de l'état-major général qui sera ainsi composé :

1 général de division commandant en chef et inspecteur

1 général de brigade commandant en second

4 aides de camp

1 adjudant-général pour l'administration et le service

8 adjudants supérieurs dont 4 chefs de brigade et 4 chefs de bataillon ou d'escadron

6 adjoints aux adjudants-généraux

1 commissaire-ordonnateur

1 commissaire de guerre

1 quartier-maître trésorier, chef de bataillon ou d'escadron

50 musiciens dont 1 chef et un sous-chef, 25 à pied et 25 à cheval

2 écrivains.

(Suite dans le n°70)